

LIGNE 17

Correspondance :
Ligne 24

Zones tarifaires :

--- : frontière
(se reporter au tableau
de tarification)

Correspondance

LIGNE

24

Correspondance

LIGNE

23

POINTS D'ARRÊT ET ZONES TARIFAIRES

- ANGERS, Gare Routière
- ANGERS, Place André Leroy
- ANGERS, Passerelle De Lattre de Tassigny
- LES PONTS DE CÉ, Mairie
- MÛRS ÉRIGNÉ, Château d'Érigné
- MOZÉ-SUR-LOUET, RD 160 Rond-Point
- MOZÉ-SUR-LOUET, Les Besneries
- BEAULIEU-SUR-LAYON, Centre Rue St-Vincent
- RABLAY-SUR-LAYON, Centre Bourg Mairie
- CHAMP-SUR-LAYON, Centre Rue Rablay
- VALANJOU, Joué - Étiou
- VALANJOU, Gonnord Centre
- VIHIER, Le Voide
- VIHIER, Rue de la Martinière

Tarifs

Tarif usagers non scolaires

Nbre de zones	Règle de tarification	Ticket unité	Carnet 10 tickets	Abon. mensuel	Abon. annuel	Abon* Anjou Pass Mensuel	Abon* Anjou Pass Annuel
1	Intérieur d'une zone ou franchissement d'une frontière zonale	1,60 €	11,90 €	34,00 €	340,00 €	52,00 €	44,38 €/mois soit 532,50 €
2	Franchissement de deux frontières zonales	4,10 €	29,40 €	46,00 €	460,00 €	61,00 €	51,88 €/mois soit 622,50 €
3	Franchissement de trois frontières zonales	5,90 €	41,00 €	67,00 €	670,00 €	77,00 €	65,00 €/mois soit 780 €
4	Franchissement de quatre frontières zonales	7,60 €	52,60 €	102,00 €	1020,00 €	103,00 €	86,88 €/mois soit 1042,50 €

* Un abonnement intermodal valable sur les réseaux Anjou Bus et Cotra, plus pratique et plus économique -25%

Tarif solidarité

0,50 € le voyage (sur présentation de la carte), réservé aux bénéficiaires du RSA de base (RMG) et leurs ayant droits, et sous conditions de ressources (< 80 % du SMIC) aux demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, personnes en contrat aidé.

Tarif carte Icar

1,40 € le voyage quelle que soit la distance parcourue*, les mercredis après 12h00, les samedis toute la journée et pendant les vacances scolaires, pour les jeunes de moins de 25 ans résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire, sous réserve de fournir une photo d'identité et un certificat de scolarité ou d'apprentissage pour l'établissement de la carte.

* Uniquement pour les trajets effectués en Maine et Loire.

Les cartes solidarité et cartes Icar sont délivrées en gare routière et en mairie.

Tarif handicapés

demi-tarif sur présentation de la carte d'invalidité (taux ≥ à 80 %).

RENSEIGNEMENTS

Gare Routière -
Esplanade de la Gare - ANGERS
Tél. 0820 16 00 49
Pour un appel local

AUDOUARD VOYAGES

49310 VIHIER - Tél. 02 41 56 13 93
49700 DOUÉ LA FONTAINE -
Tél. 02 41 59 19 02

Votre recherche d'itinéraire
en Pays de la Loire avec
destineo.fr

Conseil général de Maine et Loire
Direction des transports scolaires et de voyageurs

www.anjoubus.fr

Ce document est imprimé sur papier recyclé pour le respect de l'environnement

L'avenir pousse en Anjou ! www.cg49.fr

Horaires d'hiver

LIGNE 17 : ANGERS - VIHIER

Valables du 2 SEPTEMBRE 2010 au 1^{er} JUILLET 2011

LIGNE 17
Correspondance :
Ligne 24



Bougez plus...
Bougez Anjou bus !

www.anjoubus.fr

Anjou Bus
CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

LIGNE 17

Correspondance :
Ligne 24

VIHIERS - ANGERS

Jours de circulation	LMMMe JVS	LMMMe JV	LMMMe JV	LMMMe JVS
Circule pendant les vacances scolaires	OUI	OUI	non	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	non	OUI	OUI
VIHIERS	06.25	06.55	06.55	12.30
VIHIERS, Le Voide	06.30	07.00	07.00	12.35
VALANJOU, Gonnord	06.40	07.10	07.10	12.45
VALANJOU, Joué-Etiau	06.42	07.12	07.12	12.47
CHAMP-SUR-LAYON	06.50	07.20	07.20	12.55
RABLAY-SUR-LAYON	06.55	07.25	07.25	13.00
BEAULIEU-SUR-LAYON	07.00	07.30	07.30	13.05
BEAULIEU-SUR-LAYON, La Promenade	07.02	07.32	07.32	13.07
MOZÉ, Les Besneries	07.05	07.35	07.35	13.10
MOZÉ, RD 160 Rond Point	07.07	07.37	07.37	13.12
PONTS-DE-CÉ, Lycée	I	I	07.55	I
ANGERS, Place A. Leroy	07.35	08.05	08.05	13.35
ANGERS, Gare Routière	07.40	08.10	08.10	13.40
Départ SNCF vers PARIS NANTES	08.09 08.06			14.38 08.33

Ne circule pas les jours fériés.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.

ANGERS - VIHIERS

Jours	L	LMMMe JV	Me	S	LMMMe JV	LMMMe JV	LMMMe JV	LMMMe JVS
Renvois à consulter		1	1	1		1		
Circule pendant les vacances scolaires	non	OUI	non	non	non	non	OUI	OUI
Circule pendant les périodes scolaires	OUI	non	OUI	OUI	OUI	OUI	non	OUI
Arrivée SNCF de PARIS NANTES	08.03 07.41	11.34 12.25	11.34 12.25	11.34 12.25	16.29 16.07		17.09	18.23 18.14
ANGERS, Gare Routière	08.10	12.35	12.35	12.35	16.35	17.35	17.35	18.40
ANGERS, Place A. Leroy	08.15	12.40	12.40	12.40	16.40	17.40	17.40	18.45
PONTS-DE-CÉ, Lycée	I	I	12.50	I	16.50	17.50	I	I
PONTS-DE-CÉ, Mairie	08.25	12.50	I	12.50	I	I	I	I
MOZÉ, RD 160 Rond Point	08.35	13.00	13.00	13.00	17.00	18.03	18.03	19.08
MOZÉ, Les Besneries	08.40	13.05	13.05	13.05	17.05	18.05	18.05	19.13
BEAULIEU-SUR-LAYON, La Promenade	08.43	13.08	13.08	13.08	17.08	18.08	18.08	19.16
BEAULIEU-SUR-LAYON	08.45	13.10	13.10	13.10	17.10	18.10	18.10	19.18
RABLAY-SUR-LAYON	08.50	13.15	13.15	13.15	17.15	18.15	18.15	19.23
CHAMP-SUR-LAYON	08.55	13.20	13.20	13.20		18.20	18.20	19.28
VALANJOU, Joué-Etiau	09.03	13.28	13.28	13.28		18.28	18.28	19.36
VALANJOU, Gonnord	09.05	13.30	13.30	13.30		18.30	18.30	19.38
VIHIERS, Le Voide	09.15	13.40	13.40	13.40		18.40	18.40	19.48
VIHIERS	09.20	13.45	13.45	13.45		18.45	18.45	19.53

1: Correspondance assurée à Beaulieu/Layon avec la ligne 24 par LAYON Voyages à destination de Thouarcé et Faveraye-Machelles.

Ne circule pas les jours fériés.

Les horaires SNCF sont donnés à titre indicatif et sont à vérifier auprès de la SNCF.



En raison des travaux du tramway à Angers, certains services risquent de subir des retards.

Calendrier des périodes de fonctionnement d'Anjoubus pendant les vacances scolaires.

- TOUSSAINT : du samedi 23 octobre au mercredi 3 novembre 2010 inclus.
- NOËL : du samedi 18 décembre 2010 au dimanche 2 janvier 2011 inclus.
- HIVER : du samedi 26 février au dimanche 13 mars 2011 inclus.
- PÂQUES : du samedi 23 avril au dimanche 8 mai 2011 inclus.

(Sous réserve d'éventuelles modifications du calendrier scolaire de l'académie).